



**Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale  
du Lundi 19 Février 2018**

**Étaient présents :**

Monsieur GOUYSSE, Directeur du Complexe Les Chênes  
Mademoiselle D., représentant les usagers de la SIPFP du Complexe Les Chênes  
Mademoiselle M., représentant les usagers de la SIPFP du Complexe Les Chênes  
Monsieur et Mme CAPOT, représentants les familles de l'IME Le Mont Boron  
Mademoiselle M., représentant les usagers de l'IME Le Mont Boron  
Madame KNIPPING, représentant le personnel de l'IME Les Chênes  
Mademoiselle H., représentant les usagers de l'IME Les Chênes  
Maître PIAZZESI, administrateur de l'ADSEA-AM  
Madame BELIN, administrateur de l'ADSEA-AM  
Madame GARET, représentant les familles de l'IME Les Chênes  
Mme BERMON, représentant les familles de l'IME Les Chênes  
Madame BARCENA, chef de service de la SIPFP de l'IME Les Chênes  
Madame PETIT, représentant le personnel de l'IME Le Mont Boron  
Monsieur LACOUT, chef de service

**Excusés :**

Madame PEREIRA, représentant le personnel de l'IME Le Mont Boron  
Madame GLAVAN, représentant les familles de l'IME Le Mont Boron  
Madame FABRIS, conseillère municipale, Mairie de NICE  
Monsieur D., représentant les usagers de l'IME Le Mont Boron  
Madame CANO, représentant le personnel de l'IME Les Chênes  
Monsieur ZUCCALA, représentant les familles de l'IME Les Chênes  
Monsieur R., représentant les usagers de la SIPFP du Complexe Les Chênes

Mademoiselle DONIER, Secrétaire de Direction, pour la prise de notes.

---

**Ordre du jour**

- Approbation PV du 13/11/2017
- Parole aux enfants
- Questions et sujets divers
  - Projet Complexe et organigramme
  - Point sur les travaux
  - Remplacement de l'institutrice
  - Organisation de la cuisine et mise en place d'une commission « menu »
  - Rencontre familles sur le thème de l'orientation
  - Aménagement du Jardin d'Enfants

Avant de débiter la réunion, chaque personne s'est présentée afin de faciliter par la suite les échanges et rendre cette instance plus conviviale.

Il a été décidé d'inviter toutes les personnes intéressées par le CVS sans élections préalables afin d'obtenir un maximum de participants.

M GOUYSSSE a donc expliqué aux nouveaux membres en quoi consiste cette instance.

Le **PV** du 13/11/2017 a été approuvé et sera transmis aux familles des deux IME.

### **Parole aux enfants**

Nous nous sommes aperçus qu'il était parfois difficile de faire participer les enfants à cette instance. Certains sujets sont complexes et il n'est pas évident de pouvoir s'exprimer devant un groupe de personnes ou même d'improviser sur un sujet. C'est pourquoi nous avons souhaité que chacun puisse se présenter. Nous avons également modifié l'ordre du jour afin que les enfants puissent intervenir en début de réunion.

D'autre part, afin de faciliter leur participation, il faudrait que soit organisé en amont un travail avec les éducateurs pour préparer soit un thème à aborder ou bien des demandes ou questionnements à exprimer le jour de la réunion.

### **Demande des enfants**

- avoir de nouveaux jeux dans le parc pour les plus grands : voir ce qui peut être installé.
- difficultés à se garer devant certains établissements : ce point avait déjà été traité auparavant, il n'existe malheureusement pas beaucoup d'autres solutions.

### **Projet Complexe et organigramme**

L'avant-projet et l'organigramme du Complexe Les Chênes ont été transmis aux membres du CVS.

Concernant l'avant-projet : projet de fusion des deux IME et des deux SESSAD. Des groupes de travail avaient été constitués pendant un an et ont permis de mettre en place un certain nombre de constats mais sans véritable prospective et cela dans un contexte en constante évolution.

Mettre en œuvre un projet qui prenne en compte les évolutions mais également les enfants qui font déjà partie de nos établissements.

Considérer également les réformes qui arrivent : la notion de groupe va évoluer. Il faut désormais construire le projet personnalisé à partir du projet de scolarisation. La réforme « zéro sans solution » : aucun enfant ni adulte ne doit rester sans solution.

Réforme de la tarification : actuellement nos établissements bénéficient d'une tarification globale. Cela va changer, ils seront financés selon l'activité. Cela imposerait un fonctionnement différent des établissements. Réforme inquiétante qui risque de cloisonner les activités.

### **Point sur les travaux** depuis le 13 Novembre 2017 (date de la dernière réunion du CVS)

Villa Matisse : remplacement des stores, réparation et changement de la serrure du portail, installation du chauffage dans la salle polyvalente.

SESSAD 2 : digicode et ouverture électrique du portail (dans le cadre du plan Vigipirate)

SESSAD 1 : achat de mobilier, réfection du cabanon, pause d'un digicode, peinture.

IME Les Chênes : finalisation des travaux dans le jardin d'enfants, cuisine : achat d'un lave-vaisselle, achat mobilier salle à manger du groupe des petits, achat mobilier et ustensiles adaptés aux repas des plus petits, achat d'un micro-onde.

SIPFP : achat table et chaise, achat four professionnel et hotte aspirante.

### **Organisation de la cuisine et mise en place d'une commission restauration :**

La cuisine a été réorganisée. En effet, depuis janvier 2018 c'est l'IME Les Chênes qui prépare et livre les repas également pour la SIPFP et les SESSAD, cela suite à la résiliation du contrat par Esatitudo en décembre 2017.

Nous avons obtenu une dérogation de la part du service vétérinaire ce qui nous permet de pouvoir livrer tous ces repas (1911 repas livrés en janvier). Mise en place également d'un partenariat avec un prestataire externe, la société « Restôrez-vous » avec l'embauche d'un nouveau cuisinier suite au départ à la retraite de Mme BRUNETTO. Cette société est également le prestataire de l'IME Le Mont Boron. Cette réorganisation demande aussi un investissement matériel (achat d'un lave-vaisselle, d'une armoire réfrigérante, de containers pour livrer les repas...).

#### **Définition et objectif de cette commission :**

La commission restauration a pour objet de prendre en compte la mesure de satisfaction des consommateurs dans le complexe sur la composition des menus, leur équilibre et l'organisation qui entoure la distribution des repas.

L'organisation de la commission restauration entre dans le domaine de la « participation des usagers » citée dans les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

L'objet final de cette démarche est de maintenir ou d'augmenter un niveau de satisfaction optimum pour les enfants, adolescents et jeunes adultes du complexe.

Elle permet de recueillir leurs attentes et leurs souhaits, de communiquer autour de l'alimentation et de valider les menus de l'établissement.

Les observations faites lors de la prise des repas peuvent y être signalées.

Son objectif est d'analyser la satisfaction des consommateurs par des enquêtes qui sont des indicateurs dont il faut tenir compte, et de proposer des correctifs aux problèmes éventuels en intégrant les contraintes diététiques, techniques ; en tenant compte des besoins et des goûts des enfants, de l'équilibre nutritionnel, de la faisabilité en cuisine et des possibilités budgétaires de l'établissement.

Cette commission permet la mise en place d'une démarche qualité autour de la prestation de restauration, la fréquence de ces rencontres est d'une toutes les 7 semaines, avant la période de fermeture du complexe.

La commission restauration est composée de représentant des enfants, adolescents, et jeunes adultes des différents sites concernés, d'un représentant des familles si cela est possible, de membre du personnel éducatif accompagnant les enfants, d'un personnel de santé, du chef de cuisine, du responsable de la société prestataire (le cas échéant), d'un cadre représentant de la direction du complexe.

Les objectifs de la commission restauration, suggèrent cette composition optimale.

La commission restauration peut faire intervenir des médecins et des diététiciens le cas échéant dans le but d'améliorer la prise en charge de l'alimentation et de la nutrition dans nos établissements et services.

La réunion de la commission est préparée en amont lors d'une réunion d'expression des enfants, qui précède la date de cette commission. Afin de tenir compte des demandes et besoins des enfants, de les inscrire dans une dynamique participative et dans la durée, un compte rendu sera rédigé après chaque réunion.

Un bilan sur l'état d'avancement des propositions faites lors de la commission restauration précédente est diffusé. Une mise à jour des nouveaux commentaires et un retour sur les propositions d'actions faites seront pris en compte dans des mesures correctives.

Un commentaire sur les menus à venir y est fait.

Le compte rendu de réunion est diffusé et affiché à l'intention de tous.

Des enquêtes de satisfaction auprès des enfants et du personnel seront proposées et leurs résultats présentés en commission et feront partie d'une information au conseil de la vie sociale.

La première commission restauration a eu lieu le vendredi 9 Février 2018 pour tout le Complexe hormis le Mont Boron qui a sa propre commission restauration.

### **Remplacement de l'institutrice**

L'ancienne institutrice a démissionné en fin d'année 2017. Depuis, nous avons reçu peu de candidatures. Deux plus précisément, une de ces deux personnes n'a pas le diplôme adéquat et la seconde conviendrait mais elle ne pourra pas exercer avant septembre 2018. En effet, il est difficile de trouver des institutrices disponibles en cours d'année scolaire.

Nous devons vérifier auprès du rectorat que le poste vacant soit bien inscrit au mouvement. Le directeur de l'établissement sélectionne des candidatures, peut faire un choix mais il doit impérativement le présenter à l'éducation nationale qui valide ou non ce choix. En effet, c'est elle qui finance le poste d'institutrice à l'IME Les Chênes. Il est également possible de choisir une institutrice qui ne fait pas partie de l'éducation nationale, mais nous devons tout de même avoir leur aval pour l'embauche.

Pour le moment, Mme CANAC institutrice, organise son emploi du temps afin de donner priorité aux enfants qui ont des prémices à la lecture. Présence également Mme ELZIERE, éducatrice de jeunes enfants pour les ateliers pédagogiques.

Tous les enfants ont aujourd'hui un projet scolaire, en effet de septembre à décembre ont eu lieu des réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS) durant laquelle des GEVASCO (formulaires mis à la disposition des équipes éducatives des établissements scolaires et des équipes pluridisciplinaires pour évaluer les besoins de l'élève en situation de handicap) ont été élaborés en présence des familles, de l'éducateur référent, du chef de service et de l'ERH (enseignant référent handicap).

### **Rencontre familles sur le thème de l'orientation**

Suite à l'enquête de satisfaction qui avait été envoyée aux familles en juin 2017, il était ressorti que celles-ci souhaitaient que plus de rencontres aient lieu, et concernant les thèmes, deux en particulier ressortaient : l'orientation et la sexualité. Une rencontre devait avoir lieu sur ce dernier thème mais cela a été reporté. Il faudra d'abord voir comment l'établissement se positionne sur ce thème avant de mettre en place une rencontre avec les familles. Mme BELIN avait organisé une conférence sur ce thème il y a quelques années et il y avait eu

beaucoup de participants. Il existe une réelle demande des familles et des personnels sur ce sujet c'est pourquoi cette rencontre sera maintenue mais ultérieurement.

Néanmoins, une réunion sur le thème de l'orientation sera organisée le Samedi 14 Avril de 9h à 12h à l'IME Les Chênes. Toutes les familles du Complexe seront conviées. La réunion sera scindée en deux parties : tout d'abord une brève présentation des assistantes sociales du Complexe sur les possibles orientations et également sur les démarches à effectuer, les amendements Creton, aide sociale etc...et une seconde partie durant laquelle des directeurs d'établissements adultes interviendront afin de présenter leur structure.

### **Aménagement jardin d'enfant**

M LACOUT a présenté des photos aux membres du CVS des travaux effectués au jardin d'enfants et des nouveaux jeux qui y ont été installés.

La prochaine réunion aura lieu avant les vacances d'été, probablement au mois de juin 2018.